

NOTE DE SERVICE N° 6
Année scolaire 2018 - 2019



Fabienne Schlund

et toute l'équipe de la circonscription d'Andolsheim
vous souhaitent une année 2019 riche en réussites
personnelles et professionnelles.

Victor HUGO :

*« C'est une triste chose de songer que la nature parle
et que le genre humain ne l'écoute pas ».*

Au terme de ce premier trimestre parsemé de joies et d'efforts, les fêtes de fin d'année et les vacances de Noël sont les bienvenues. Cette pause, magique pour les enfants, ressourçante pour les enseignants, sert à renforcer les liens avec ceux qui nous sont chers.

A vous qui êtes des acteurs essentiels de l'avenir de nos élèves, à vous qui ne perdez jamais confiance en l'éducabilité de chacun d'entre eux, je vous souhaite de vivre intensément ce temps de repos et de vous préparer aux nouvelles échéances qui nous attendent dès la rentrée de janvier.

Toute l'équipe de circonscription se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes, des vacances sereines et réussies. Nous vous adressons tous nos vœux pour une année 2019 riche en bonheur, en harmonie et en satisfaction.

Fabienne SCHLUND

Sommaire :

1. Comment exploiter les résultats aux évaluations de CP et de CE1.
2. Suites aux attentats : communication du rectorat de Strasbourg.
3. Réunions d'Information Syndicale
4. Suivi du parcours pour les élèves à besoins particuliers.
5. Remerciements
6. Ressources
7. Passage anticipé de classe
8. Agenda

1. COMMENT EXPLOITER LES RESULTATS AUX EVALUATIONS DE CP ET DE CE1 ?

Une circulaire départementale vous parviendra début janvier 2019.

3 axes forts peuvent être dégagés :

A. La communication en direction des parents d'élèves

Cette première est déjà terminée.

A partir de l'extraction des résultats des évaluations de CP et de CE1, une première communication était à faire en direction des parents des élèves pour leur faire part des acquis conservés des apprentissages de l'école maternelle et des besoins qui s'étaient fait jour.

Je rappelle que tous les parents, y compris ceux des élèves qui ont obtenu des scores très satisfaisants, ont le droit d'être tenus informés des résultats qui concernent leur enfant.

Pour les élèves repérés dans les groupes de besoins, la communication aux parents permet de les informer des modalités de remédiation qui vont être mises en œuvre sur le temps scolaire dans la classe / l'école ou en APC.

Les cahiers d'évaluation sont conservés à l'école et ne sont pas remis aux parents d'élèves.

B. L'exploitation des résultats dans sa classe par l'enseignant

➤ **Aller du singulier vers le collectif**

1° Cibler les difficultés

Dans l'onglet « élèves à besoins », apparaissent les élèves repérés en grande difficulté qui doivent relever de remédiations.

- Lecture verticale : repérage des profils des élèves
- Lecture horizontale : repérage par compétences

2° Comment agir au niveau de l'école ?

Former des groupes de besoins sur l'école en APC.

Fixer des pistes de travail au niveau du projet d'école.

Travailler en amont dans le cadre de la liaison GS/CP, CP/CE1 (liaisons inter-cycles /intra-cycle)

3° Un outil : situer sa classe/ son école par rapport aux résultats de la circonscription : extraction de données

	Besoins	Faiblesses
CP Français		<ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître les différentes écritures d'une lettre. - Reconnaître des lettres parmi des signes.
CP Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Placer un nombre sur une ligne numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Résoudre des problèmes
CE1 Français		<ul style="list-style-type: none"> - Ecrire des mots dictés. - Lire à haute voix un texte.
CE1 Mathématiques	<ul style="list-style-type: none"> - Additionner - Soustraire - Placer un nombre sur une ligne numérique 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecrire des nombres sous la dictée - Résoudre des problèmes en utilisant les nombres entiers et le calcul

En annexe, vous trouverez les outils mis à disposition par le Ministère de l'éducation nationale sur le site Eduscol. Pour chaque compétence évaluée, des activités de remédiation sont présentées et peuvent être mises en œuvre en classe ou en APC.

C. La liaison cycle 1 / cycle 2

Objectifs : Créer une culture professionnelle commune :

- Pour garantir la continuité des apprentissages et préparer tous les enfants à maîtriser, à partir du CP, les apprentissages fondamentaux.
- Pour améliorer le parcours des élèves du cycle 1 au cycle 2 et permettre aux enseignants de CP de prendre appui sur le travail des enseignants de l'école maternelle et sur les acquis des élèves pour adapter les parcours personnalisés.
- Pour se questionner sur les pratiques pédagogiques et évaluatives et les harmoniser
- Pour répertorier et pérenniser les actions possibles
- Pour utiliser les outils institutionnels pour favoriser la liaison

Descriptif de l'action : organiser une réunion par trimestre entre enseignants du cycle 1 et du cycle 2. La 1^{ère} réunion portera sur la communication des résultats aux évaluations de CP et de CE1, sur l'identification des compétences à travailler en amont dès l'école maternelle, sur les élèves repérés dans les groupes à besoins.

➤ S'interroger de façon positive

- Démarche formative : à un instant T, voir l'évolution des compétences deux mois après. S'inscrire dans une logique de progression.
- Détecter les difficultés potentiellement à venir et les devancer (vidéos de présentation) <http://www.education.gouv.fr/cid134078/evaluations-des-acquis-des-eleves-au-cp-et-au-ce1-explication-en-video.html>
- S'interroger sur l'origine des difficultés pour devancer d'autres difficultés et de travailler en amont

➤ **S'interroger sur comment agir**

- Partir des acquis réels.
- Agir sur le levier de la motivation :
 - Proposer des projets de l'élève motivants en cohérence avec ses compétences.
 - Aller vers une conscientisation des apprentissages.
 - Savoir dire ce que l'on apprend
 - Pourquoi on apprend cela (faire sens) ?
 - Comment on apprend (qu'est-ce que l'enfant doit mobiliser comme compétences pour réussir) ?

➤ **Définir des actions à mettre en place**

Voir lien sur le site de la circonscription d'Andolsheim : synthèse des recommandations GS/CP : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/spip.php?article344>

2. SUITES ATTENTAT DE STRASBOURG : COMMUNICATION DU RECTORAT DE STRASBOURG

Mme la rectrice de l'académie de Strasbourg remercie le corps enseignant pour son engagement qui a permis, dès le lendemain de l'attentat de mardi soir à Strasbourg, que les écoles et établissements soient ouverts et permis d'assurer la continuité de nos missions éducatives, tout en assurant la sécurité des élèves.

Aujourd'hui, il s'agit de rester mobilisés et vigilant sur la sécurité. Pour prévenir tout événement dramatique, il convient de rappeler quelques informations pratiques utiles.

1) Cellule de crise active

La cellule de crise de l'académie de Strasbourg est toujours activée, en coordination avec les services de l'État, pour assurer la sécurité des élèves dans les écoles et établissements de l'académie. L'académie de Strasbourg vous délivre des informations officielles, en continu, sur son fil twitter <https://twitter.com/acstrasbourg> .

2) Cellule d'écoute active

La cellule d'écoute de l'académie est mobilisable par les écoles et établissements et joignable au 03 88 23 36 92. Elle est en lien avec la cellule d'urgence médico-psychologique (CUMP) de Strasbourg qui peut accueillir tout personne ayant vécu un traumatisme après cet attentats. Numéros d'urgence : 15 et 112.

Des équipes peuvent se rendre dans les établissements ou écoles, à la demande et en fonction des situations particulières que vous auriez pu connaître. Des ressources et une équipe pour vous épauler pour les temps d'échange avec les élèves. Il ne faut pas hésiter à les solliciter.

Des ressources nationales sont à la disposition des équipes pédagogiques et éducatives. Vous les trouverez à l'aide du lien suivant :

<http://eduscol.education.fr/cid128416/savoir-accueillir-la-parole-des-eleves-apres-un-attentat.html> .

A l'échelle académique, le pôle civisme et laïcité se tient à votre disposition pour vous soutenir dans l'accompagnement pédagogique des équipes qui en exprimeraient le besoin. Vous pouvez contacter les responsables du premier et du second degré à l'adresse électronique suivante : pole.civique@ac-strasbourg.fr .

Mme la rectrice tient à vous remercier une fois encore pour votre engagement au service de la continuité de nos missions éducatives.

3. REUNIONS D'INFORMATION SYNDICALE

Le ministre de l'éducation nationale a souhaité que l'ensemble des enseignants bénéficient de formation continue dans le domaine des enseignements fondamentaux. Cette priorité s'est concrétisée par 9h d'animations pédagogiques en maîtrise de la langue et 9h en mathématiques.

Pour répondre aux enjeux de faire réussir tous nos élèves, la formation continue des professeurs des écoles est une nécessité. L'équipe de circonscription a accordé un soin particulier à la construction du plan de formation. A la place de conférences générales qui ne recueillaient pas toujours l'attention de tous, nous avons privilégié des formes d'animations pédagogiques du type ateliers ou expérimentations et pris en compte des besoins que vous nous avez formulés, par exemple « l'école de l'épanouissement ». Chaque parcours donne lieu à plusieurs ateliers au choix permettant de répondre au mieux aux besoins de chacun.

Afin que tous les enseignants puissent profiter efficacement de ces formations, je vous informe que les réunions d'information syndicale ne pourront plus élarger sur le temps devant élèves des APC et sur les 18h d'animation pédagogique. Les Réunions d'Information Syndicales seront dorénavant comptabilisées sur les 48h de concertation.

4. SUIVI DU PARCOURS POUR LES ELEVES A BESOINS PARTICULIERS

En fin de parcours à l'école élémentaire, les dossiers des élèves sont remis aux parents d'élèves. De ce fait, il manque un outil permettant de conserver une trace des suivis mis en place **pour les élèves à besoins particuliers**.

Pour pallier ce manque, vous trouverez **ci-joint un tableau de suivi du parcours des élèves** élaboré initialement par Mme Moser, directrice de l'école primaire de Jepsheim, puis repris ensuite par les membres du RASED de notre circonscription. Il permet de garder en mémoire, en un seul clin d'œil, les difficultés rencontrées par l'élève et tous les dispositifs d'aide mis en place, avoir connaissance des prises en charge extérieures qui le concernent.

Cet outil est régulièrement renseigné au fil des aides apportées et conservé par le directeur ou la directrice de l'école, transféré de l'école maternelle à l'école élémentaire.

En fin de parcours élémentaire, il est remis au collège afin d'assurer le suivi des aides et la continuité des apprentissages.

5. RESSOURCES

- La liste des ouvrages de littérature de jeunesse pour le cycle 3 a été réactualisée en partie. On peut la trouver dans l'infothèque cycle 3 d'Eduscol sous : <http://eduscol.education.fr/pid34799-cid58816/litterature.html>
- Suite aux animations pédagogiques, les diaporamas de présentation sont mis en ligne sur le site de circonscription. Vous les retrouverez dans la rubrique « Derniers articles publiés » sous le lien : <http://www.circ-ien-andolsheim.ac-strasbourg.fr/>. Il en est ainsi pour les formations suivantes :
 - Méthode Heuristique de Mathématiques
 - Des applications pour l'apprentissage de la lecture
 - Enseigner explicitement l'oral
 - Le théâtre de table
 - Les Infox ou Fake News Temps 1 : lecture critique

6. PASSAGE ANTICIPE DE CLASSE

Il arrive que vous me saisissiez d'une demande de passage anticipé pour des élèves qui ont dépassé les compétences de fin de niveau. Je voudrais vous rappeler la procédure :

- Courrier écrit des parents argumentant leur souhait de passage anticipé
- Bilan psychologique du ou de la psychologue scolaire ou d'un psychologue en libéral
- Avis du conseil des maîtres de l'école ou du cycle sur cette demande.

Quand les trois documents sont réunis, vous les adressez au secrétariat de l'inspection d'Andolsheim. Si les trois avis sont identiques, je décide du passage anticipé et le notifie à la famille au moyen d'un courrier écrit avec copie à l'école. Si les avis sont divergents, je prends une décision après concertation des différents partenaires. Je précise également que la tendance générale va à la responsabilisation des parents de l'élève.

7. REMERCIEMENTS

Je souhaiterais féliciter toutes les écoles, classes, enseignants et élèves qui ont réalisé des productions de qualité, étonnantes et flamboyantes sur le Centenaire de la première guerre mondiale. De spectacles aux expositions, de participation chantante et patriotique devant les monuments aux morts le 11 novembre aux concours sur la mémoire, vous vous êtes montrés investis et engagés pour célébrer les soldats qui se sont battus pour notre pays et notre liberté. Les enfants ont ressenti que le moment était solennel et que ces célébrations trouvaient leur place dans le récit national qu'il nous appartient de construire.

Je souhaite également féliciter les classes qui se sont vus décerner un prix au concours aBéCéDaire lors du festival du livre de Colmar 2018 :

- CP-CE1 de Mme Herrmann de l'EE de Holtzwihr « A quoi sert la guerre ? »
- CM1/CM2 bilingue de Mmes Peggy Von Dorpp et Gabus du groupe scolaire Paul Fuchs de Horbourg-Wihr sur l'écriture de lettres de soldats allemands et français.
- CM1-CM2 de Mme Colin de l'EE de Sundhoffen « le Trésor de Charlie »
- PS/GS de Mme Baradel à l'école maternelle des Erables à Horbourg-Wihr sur l'elfe « Ole Ferme-l'œil »
- PS/MS/GS de Mme Cordonnier à l'école maternelle de Bischwihr

Vous trouverez une présentation mise en ligne sur le site de circonscription de l'événement proposé par les Classes de l'école primaire de Fessenheim « N'oublions pas ».

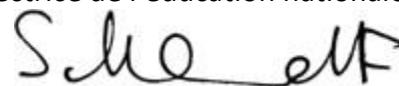
8. AGENDA

- Mardi 5 février 2019 : 17H00, réunion des directeurs, salle liberté à la Cité administrative.
- Mardi 25 juin 2019: 17H00, réunion des directeurs

*Les notes de service sont **obligatoirement lues et émargées** par tous les enseignants de l'école, RASED, Ziliens ... ; elles sont portées à la connaissance des autres membres de l'équipe éducative (enseignants contractuels, auxiliaires de vie scolaire, ...) ; elles doivent rester accessibles à la consultation et sont à conserver en archive à l'école.*

NOM	EMARGEMENT	NOM	EMARGEMENT

L'Inspectrice de l'éducation nationale



Fabienne SCHLUND